

FINALITÉS			BASE LÉGALE PERMETTANT LE TRAITEMENT	DONNÉES OBTENUES AUPRÈS DE TIERS (O/N)	TRANSFERT DE DONNÉES VERS UN PAYS NON MEMBRE DE L'UNION EUROPÉENNE
<b>1 ENTRÉE EN RELATION ET GESTION DE LA RELATION ET DU COMPTE</b>	<b>1.1 Prospection et animation de la relation</b> <i>La prospection et l'animation de la relation client repose principalement sur :</i>	1.1.1 Définition de l'offre commerciale et de la tarification	Obligation légale	Non	Non
		1.1.2 Animation événementielle	Intérêt légitime	Non	Non
		1.1.3 Développement de l'activité commerciale	Intérêt légitime	Non	Non
	<b>1.2 Entrée en relation et gestion de la relation bancaire et des comptes</b> <i>L'entrée en relation et la gestion de la relation bancaire et des comptes repose principalement sur :</i>	1.2.1 Entrée en relation, suivi et administration des comptes	Obligation légale	Non	Non
		1.2.2 Reporting des informations financières et fiscales à la clientèle	Obligation légale	Non	Non
		1.2.3 Relation avec les apporteurs d'affaire	Contrat	Non	Non
		1.2.4 Réclamations et exercice des droits, précontentieux - contentieux et saisies-arrêts et successions	Obligation légale	Non	Non
<b>2 GESTION DES PRODUITS ET DES SERVICES</b> La gestion des produits et des services repose principalement sur :	<b>2.1 Activités de conseil et d'ingénierie patrimoniale</b>	Obligation légale	Non	Non	
	<b>2.2 Activités et services d'investissement intermédiation en assurance et mandats d'arbitrage</b>	Obligation légale	Non	Non	
	<b>2.3 Activités de crédit</b>	Obligation légale	Non	Non	
	<b>2.4 Activités liées aux opérations de caisse, de paiement et aux moyens de paiement</b> (cartes et chèques)	Obligation légale	Non	Non	
	<b>2.5 Activités de banque en ligne</b>	Contrat	Non	Non	
	<b>2.6 Activités d'intermédiation immobilière</b>	Obligation légale	Non	Non	
<b>3 GESTION LOGISTIQUE</b> (sûreté et sécurité des biens et personnes, courriers et archives) La gestion logistique (sûreté et sécurité des biens et personnes, courriers et archives) repose principalement sur :	<b>3.1 Sûreté et sécurité des personnes, des biens et de l'information</b>	Intérêt légitime	Non	Non	
	<b>3.2 Gestion des courriers</b>	Intérêt légitime	Non	Non	
	<b>3.3 Gestion de l'archivage</b>	Obligation légale	Non	Non	
<b>4 RESPECT DES AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES OU RÉGLEMENTAIRES VIS-À-VIS D'AUTORITÉS EXTERNES OU EN RÉPONSE AUX OBLIGATIONS DE CONTRÔLE INTERNE</b>	<b>4.1 Respect des obligations légales ou réglementaires vis-à-vis d'autorités externes</b> <i>Le respect des obligations légales ou réglementaires vis-à-vis d'autorités externes repose principalement sur :</i>	4.1.1 Réponse aux réquisitions et demandes administratives et judiciaires	Obligation légale	Oui, autorité compétente	Non
		4.1.2 Reporting réglementaire	Obligation légale	Non	Non
	<b>4.2 Respect des obligations légales ou réglementaires en réponse aux obligations de contrôle interne</b> <i>Le respect des obligations légales ou réglementaires en réponse aux obligations de contrôle interne repose principalement sur :</i>	4.2.1 Consolidation des données au fin de pilotage financier et reporting interne	Obligation légale	Non	Non
		4.2.2 Contrôles périodique et permanent et reporting associé	Obligation légale	Non	Non
		4.2.3 Traitements destinés au contrôle de conformité notamment en matière de sécurité financière, de lutte contre la fraude et de surveillance des opérations sur les marchés financiers	Obligation légale	Non, sauf demande des autorités de contrôle	Non

